

Plénière du 15 et 16 décembre 2022

Plan régional vélo

Loïc Le Hir

Notre groupe se félicite et remercie Benjamin Flohic et les services pour la construction de ce 1er plan vélo régional qui doit devenir un document stratégique indispensable dans les politiques de mobilité décarbonée de la Région Bretagne. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone, SNBC2 et participe activement à l'atteinte de ses objectifs de

Ce plan vélo doit répondre aux attentes fortes des bretons et des bretonnes en matière d'usage du cycle et la bonne participation à la conférence vélo du 4 octobre dernier à Saint-Brieuc l'atteste. Cette mobilisation appelle à réaliser d'autres réunions, plus ouverte, pour engager encore davantage d'acteurs (acteurs de la jeunesse, de la lutte contre le réchauffement climatique, de la préservation de l'environnement ...) pour accélérer le développement du vélo et de sa pratique au quotidien, pour se rendre au travail, à l'école, et dans les lieux de services publics.

La région ne partait pas de rien. Tout le monde sait que la Bretagne est une terre du vélo avec de nombreuses pratiquantes et pratiquants et de nombreuses championnes et champions ainsi que de nombreux clubs cyclistes ou de VTT, aussi bien pour la pratique sportive que pour le loisir. Le secteur du tourisme s'est également bien développé autour du vélo avec la création de nombreuses voies vertes et véloroutes et l'augmentation de places dans les trains en saison.... Nous saluons par ailleurs le volet économique qui est développé dans ce document et dont quelques actions sont déjà en cours dans certaines zones urbaines pour la logistique notamment, comme par exemple un projet de fabrication de vélos cargos à Chartres de Bretagne.

Aujourd'hui l'accent doit être mis sur le développement de la pratique du vélo du quotidien pour les courts trajets et en intermodalités pour les trajets les plus longs. En cela, la formation, l'information et la communication sont des enjeux essentiels.

Des actions sont déjà menées par les communes, les EPCI, les départements et la région. Mais il faut les amplifier. On peut observer un développement plus rapide dans les zones urbaines et périurbaines. Pour autant, les infrastructures et les services, quand ils sont présents, ne sont pas toujours à la hauteur des attentes des bretonnes et bretons pour leur assurer une pratique en toute sécurité.

La région, chef de file des mobilités, doit coordonner et accompagner les actions des EPCI et prendre en compte les inégalités entre les territoires dans sa politique pour assurer un développement harmonieux et efficace de la pratique du vélo partout en Bretagne. Elle doit pour cela s'appuyer sur la carte des capacités territoriales. Ce rôle d'accompagnement (technique, financier, outils commun ...) et de coordination (pour notamment assurer la continuité des pistes et une harmonisation des services)

n'apparaît pas très clairement dans les thématiques développées alors que c'est essentiel.

Sur le financement, il n'y a vraiment pas beaucoup d'éléments si ce n'est la citation des différents financeurs et les dépenses réalisées par la Région en 2021.

Elles sont inférieures à 5 m€, soit 1.50€/hbt, bien insuffisant pour atteindre les objectifs..

L'ADEME précise que pour atteindre une part modale vélo à 12% en 2030 (peu de temps après la fin de ce plan vélo), il faut un budget de 30€ par an et par hbt. Actuellement, il n'est que de 9€ au niveau national.

Aujourd'hui, nous vous interrogeons : quel sera le budget alloué à ce plan vélo, pour chaque thématique, et la durée du plan ?

Quel est l'objectif que la région se fixe comme progression de la part modale vélo pour contribuer à l'atteinte de l'objectif national ?

Sur les thématiques, nous pensons que la sensibilisation, l'information et la communication auraient pu donner lieu à une thématique supplémentaire.

Sur les actions, plus d'1/4 concernent le tourisme alors que des investissements ont déjà été réalisés dans ce domaine. La priorité doit être donnée au vélo du quotidien pour d'une part atteindre l'objectif de 0 carbone en 2050 et sortir des énergies fossiles et d'autre part pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages en les aidant à limiter, voire supprimer l'usage de la voiture dont les coûts ne cessent d'augmenter.

Nous notons qu'il n'y a aucun objectif chiffré et aucun indicateur qui permettraient de suivre les avancements des actions de ce plan et mesurer la progression de la pratique du vélo.

Nous estimons également que les actions manquent d'ambition. On parle beaucoup de maintenir, de poursuivre, sans savoir si les budgets alloués seront plus conséquents, de définir, d'étudier, de participer aux réflexions, mais bien trop peu de faire, de mettre en œuvre ou encore d'amplifier.

Ce plan vélo est évoqué depuis le début du mandat. Il nous est aujourd'hui présenté un document qui pose simplement et essentiellement les bases de la stratégie régionale. Il nous est difficile de comprendre qu'il faille attendre 2024 pour approuver un plan vélo consolidé.

Pour autant, nous saluons le travail réalisé et attendons avec impatience les 1ère évaluations ainsi que le plan consolidé. Nous espérons qu'il sera bien plus ambitieux et davantage orienté vers le faire avec un budget que nous souhaitons à la hauteur des attentes des bretonnes et bretons, des ambitions de la régions et des objectifs à atteindre.

Je vous remercie.